

Durée de la session : 7 heures

Domaine de formation : ELU0211 – Formation généraliste « projets et actions locales »

Prérequis : Aucun prérequis

Public : Elus

La réussite d'un projet municipal repose sur une méthode claire, une gouvernance adaptée et l'utilisation d'outils opérationnels permettant de suivre l'avancement, maîtriser les risques et mobiliser les acteurs. Cette formation propose une approche simple, efficace et immédiatement mobilisable pour conduire un projet, de l'idée à la mise en œuvre, en passant par le pilotage stratégique et administratif.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :

- Maîtriser les étapes clés de la conduite d'un projet municipal.
- Clarifier les rôles entre élus, direction générale et services.
- Définir les objectifs, résultats attendus et critères de réussite.
- Connaître et utiliser les outils essentiels de pilotage opérationnel.
- Anticiper les risques et gérer les points de blocage.
- Structurer une méthode durable pour suivre et évaluer les projets communaux.

Le programme :

Comprendre la logique projet dans une collectivité

- Ce qui distingue un projet d'une action courante.
- Types de projets municipaux : infrastructures, services, numérique, participation citoyenne...
- Spécificités du travail en collectivité : temporalités, contraintes réglementaires, acteurs multiples.
- * **Exercice collectif : identifier les projets structurants de la commune.**

Définir les objectifs et le cadre du projet

- Clarifier la demande politique : objectifs, résultats, impacts attendus.
- Traduire l'intention politique en fiche-projet opérationnelle.
- Fixer les indicateurs de réussite.
- * **Atelier : rédaction d'une fiche-projet simple.**

Construire la gouvernance et organiser l'équipe projet

- Rôle des élus, du DGS, du chef de projet et des services.
- Créer un comité de pilotage efficace.
- Identifier les parties prenantes : habitants, partenaires, techniciens...
- * **Exercice : cartographie des parties prenantes et risques associés.**

Planifier et structurer le projet

- Créer un rétroplanning réaliste.
- Découper le projet en étapes et livrables.
- Outils simples : matrice tâches-responsables, diagramme de Gantt simplifié.
- * **Atelier pratique : construction d'un rétroplanning.**

Piloter le projet et suivre l'avancement

- Organiser des points réguliers et des comités de pilotage.
- Suivre les indicateurs : avancement, budget, risques.
- Mettre en place un tableau de bord de suivi.
- * **Exercice : création d'un mini tableau de bord.**

Gérer les risques, obstacles et imprévus

- Repérer les signaux faibles.
- Méthode de résolution de problème adaptée au contexte communal.
- Communiquer sur les ajustements auprès des élus et des habitants.
- * **Jeu de rôle : gestion d'un blocage dans un projet municipal.**

Clôturer, communiquer et capitaliser

- Réaliser un bilan de projet utile et transmissible.
- Valoriser le projet auprès des habitants et partenaires.
- Capitaliser : transformer un projet en bonne pratique interne.
- * **Exercice individuel : plan d'action pour un projet municipal en cours ou à venir.**

Les points forts de la formation :

- Cette formation permet de structurer une méthode de gestion de projet adaptée aux collectivités locales, simple à utiliser et reproductible.
- Basée sur des cas concrets rencontrés par les élus et les services, elle donne des outils immédiatement opérationnels pour sécuriser, piloter et réussir tous types de projets municipaux.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formateur

- Elle alterne apports méthodologiques et outils clés
- Études de cas issus de projets municipaux réels.
- Ateliers pratiques et exercices collaboratifs.
- Mises en situation et résolution de problèmes.
- Supports pédagogiques remis aux participants.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence
- Accès un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation:

- Questionnaire sur les attentes
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Evaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise, elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formateur : Monsieur Florian JOUAN

- 15 ans d'expérience dans la sphère publique et politique & enseignant en communication.
- Diplômes : Master en Stratégie et Décision Politique et Publique, certification « Consultant-Formateur ».
- Expériences : élu local, directeur de cabinet, collaborateur au cabinet du président du conseil départemental, attaché parlementaire à l'assemblée nationale, collaborateur stagiaire en cabinet ministériel, directeur de campagne.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

- **Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :**
 - 400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu)
 - 560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité

Délais d'accès à cette formation en visioconférence:

- Pour les inscriptions individuelles en visioconférence :
-  L'ouverture de cette session est garantie dès la deuxième inscription. Après la finalisation de votre inscription, la date est fixée d'un commun accord, selon vos disponibilités et celles du formateur référent. Trois plages horaires sont proposées : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : <https://www.formationdeseluslocaux.fr>
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine



Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

Conduire un projet municipal : méthode et outils opérationnels

Lieu : en visioconférence

Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures

Date : à définir au cours de votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur.

Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC

Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la formation en cliquant sur ce lien :

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0211-JF-CV0-ConduireProjetM/88982928900012_ELU0211-JF-CV0-ConduireProjetM

- Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : [cliquez-ici](#)
- Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement: [cliquez-ici](#)
- Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne)
- Envoyez-cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : Conduire un projet municipal : méthode et outils opérationnels

Date de la session : à définir dans votre période d'inscription selon vos disponibilités et celles de votre Formateur

Lieu de la session : en visioconférence

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : **Commune :** **Numéro de siret :**

Représentant légal de la collectivité :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : **Courriel de la collectivité :**

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : **Courriel :**

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.

J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐